

Compte rendu de séance

Séance du 9 Février 2021

L' an 2021 et le 9 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,FOYER YVES DUTEIL sous la présidence de Madame LION Sandrine Maire

Présents : Mme LION Sandrine, Mme TRICHET Louissette, M. LAURENT Fabien, M. DUVIC Patrick, Mme CHEVREUX Carole, M. MONS Jean-Pierre, M. PONCHANT Michel, Mme HUAULT Sylvia, Mme PERCHERON Martine, M. GALLE Benoit, Mme REBEILLEAU Maryline, Mme ALCIDE Marie-Joanna, Mme DELARUE Laure, M. PICHOT Michel, Mme DESCAMPS Claire, M. CHARRIER Stéphane, Mme SAUDE Tatiana

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ALIX Denis à M. PICHOT Michel

Excusé(s) : M. DEBROU Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : Mme DELARUE Laure

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal du 5 janvier 2021

Présentation du Programme OPAH RU Anjou Cœur de Ville par Alter Public

Présentation en visioconférence du programme de revitalisation du centre bourg par la société Alter Public et la CA saumur Val de Loire.

Le territoire Saumur Val de Loire se caractérise par un fort potentiel d'attractivité. Or, il a été constaté que malgré un cadre de vie agréable, le marché immobilier est marqué par une vacance des logements ainsi qu'une précarité énergétique croissantes.

Le programme Anjou Cœur de Ville lancé par la CA Saumur Val de Loire pour les villes de Fontevraud l'Abbaye, Montreuil Bellay et Vivy vise à redynamiser les centres bourgs. Le volet habitat est au centre du dispositif et fait l'objet de cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU).

Les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration dans leur(s) logement(s) peuvent se voir accorder des aides financières (sous condition d'éligibilité) ainsi qu'un accompagnement technique et administratif. C'est Alter Public qui accompagne les propriétaires tout au long de leur projet de rénovation globale, d'amélioration thermique, de rénovation de façade ou d'adaptation au handicap et/ ou vieillesse. A Fontevraud l'Abbaye, 21 logements sont concernés par cette OPAH RU cœur de Ville et 11 dossiers sont en cours d'étude. Les fonds accordés proviennent de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, de la CA Saumur Val de Loire, du conseil Départemental de Maine et Loire et de la commune. Fontevraud l'abbaye prévoit 17 000 € de subventions de ce programme à raison de 5 dossiers par an, jusqu'en 2025.

1.) Subvention à mandater au 1er trimestre de l'année 2021

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de délibérer pour autoriser le versement des subventions aux associations dès le 1er trimestre 2021, à savoir : Associations familles rurales 1er trimestre 2021, divers Le montant sera repris en détail lors du vote des subvention du budget 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire à régler les subventions du 1er trimestre 2021.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

3.) Demande de DETR pour le projet d'une campagne de relevage des tombes au cimetière de Fontevraud l'Abbaye

Madame le Maire expose que dans le cadre du projet d'entretien et notamment de relevage des tombes dans le cimetière de Fontevraud l'Abbaye, la commune peut déposer une demande de subvention DETR auprès de la